

Le Numéro 10 Centimes

Abonnements 6 mois 200 »
1 an 350 »
2 ans 650 »
3 ans 950 »
4 ans 1250 »
5 ans 1550 »
6 ans 1850 »
7 ans 2150 »
8 ans 2450 »
9 ans 2750 »
10 ans 3050 »
11 ans 3350 »
12 ans 3650 »
13 ans 3950 »
14 ans 4250 »
15 ans 4550 »
16 ans 4850 »
17 ans 5150 »
18 ans 5450 »
19 ans 5750 »
20 ans 6050 »
21 ans 6350 »
22 ans 6650 »
23 ans 6950 »
24 ans 7250 »
25 ans 7550 »
26 ans 7850 »
27 ans 8150 »
28 ans 8450 »
29 ans 8750 »
30 ans 9050 »
31 ans 9350 »
32 ans 9650 »
33 ans 9950 »
34 ans 10250 »
35 ans 10550 »
36 ans 10850 »
37 ans 11150 »
38 ans 11450 »
39 ans 11750 »
40 ans 12050 »
41 ans 12350 »
42 ans 12650 »
43 ans 12950 »
44 ans 13250 »
45 ans 13550 »
46 ans 13850 »
47 ans 14150 »
48 ans 14450 »
49 ans 14750 »
50 ans 15050 »
51 ans 15350 »
52 ans 15650 »
53 ans 15950 »
54 ans 16250 »
55 ans 16550 »
56 ans 16850 »
57 ans 17150 »
58 ans 17450 »
59 ans 17750 »
60 ans 18050 »
61 ans 18350 »
62 ans 18650 »
63 ans 18950 »
64 ans 19250 »
65 ans 19550 »
66 ans 19850 »
67 ans 20150 »
68 ans 20450 »
69 ans 20750 »
70 ans 21050 »
71 ans 21350 »
72 ans 21650 »
73 ans 21950 »
74 ans 22250 »
75 ans 22550 »
76 ans 22850 »
77 ans 23150 »
78 ans 23450 »
79 ans 23750 »
80 ans 24050 »
81 ans 24350 »
82 ans 24650 »
83 ans 24950 »
84 ans 25250 »
85 ans 25550 »
86 ans 25850 »
87 ans 26150 »
88 ans 26450 »
89 ans 26750 »
90 ans 27050 »
91 ans 27350 »
92 ans 27650 »
93 ans 27950 »
94 ans 28250 »
95 ans 28550 »
96 ans 28850 »
97 ans 29150 »
98 ans 29450 »
99 ans 29750 »
100 ans 30050 »

TÉLÉPHONE
Administration, Guit. 01-57-01.74-01.75
Rédaction, Guit. 01-56-01.77-01.78
01, rue Lafayette, Paris (9)

Le Petit Journal

VENDREDI
4
AVRIL
57^e ANNÉE — 1919 — N° 50.552
SAINT AMBROISE
SOLEIL lev. à 6 h. 23, c. 19 h. 25
LUNE : N. L. le 31, P. Q. le 7

COMMENT S'EST FAIT le coup de main de Budapest

(De l'envoyé spécial du Petit Journal)
Fiume, ... Mars. — Voilà qu'à Fiume tout a changé d'aspect. On sent les motifs qui m'ont fait entreprendre la traversée ? On est la question italo-yougoslave ? On sent les frictions franco-italiennes ? Ce n'est plus cela qui occupe. Fiume était le port de la Hongrie, vivait par la Hongrie, connaissait son cœur, sa pensée, c'était entre elle et lui un échange continu de marchandises, d'idées, de sensations. On y lisait les mêmes journaux.
Voyez l'écho produit par le tour de main de Karolyi !
Cet écho est sombre, presque tragique. Et je traduis les impressions des Italiens de Fiume, payés pour connaître le pays. C'est très grave, disent-ils, c'est ce qui s'est passé de plus grave depuis l'armistice. La Hongrie sait ce qu'elle fait. Nous donnons peu de temps pour que la Croatie s'adresse à son tour à Lenine. A Fiume, depuis ce matin, les Hongrois relèvent la tête. J'ai enquêté. C'est vrai.

La comédie de Karolyi
On connaît, à Fiume, dans ses détails, la comédie de Karolyi. Contons-la. Les frontières ne sont pas encore fermées ; à chaque train arrivent des gens de Budapest.

Karolyi, antiallemand, croyait, après l'armistice, qu'il n'aurait qu'à paraître pour entrer en confiance avec l'Entente. Il espérait ainsi sauver bien des frontières. La Hongrie républicaine, libérée de l'Autriche, au même titre que les Tchéco-Slovaques, serait de la Société des Nations. Son rêve ne prenant pas corps, il se démente, envoie des parlementaires de tous côtés, surtout en Suisse. Un mouvement révolutionnaire se dessine ; croyant son prestige et ses moyens meilleurs, il le mate, il l'arrête les meneurs. Il ne faut rien gâter. De Russie arrivaient sans arrêt des citoyens, hommes de l'église de Lenine, chargés d'or par lui. Karolyi, suivant toujours sa voie, les mettait sous clef. Ainsi, Bela Kun, juif hongrois et maître aujourd'hui, fut-il coffré.

Mais le plan de Karolyi échouait. Les territoires accordés par la Conférence de Paris aux Roumains et aux Tchéco-Slovaques, entamaient trop son pays. Il ne comptait donc pas ? Il s'en rendit compte et, changeant secrètement de tactique, attendit l'heure. « Je n'ai pu adjoindre l'Entente, se dit-il, je vais la terroriser. » Et des ambassadeurs secrets, cette fois, partirent pour Moscou. L'heure arriva. Ce fut celle où le colonel français Vix fit connaître à Budapest la zone neutre entre la Roumanie et la Hongrie.

Un accord vivement conclu
Karolyi réunit son conseil et, sous le prétexte de ne pouvoir accepter ces conditions, déroula sa machination : il était démissionnaire ! Alors, maintenant, à qui le pouvoir ? Karolyi fit appeler le procureur général d'Etat, Vary, et lui dit : « Je vous donne l'ordre d'aller vous-même dans les prisons et de délivrer tous les communistes enfermés par moi, dont Bela Kun et Szamely. Le peuple fera le reste. » Des automobiles, à la porte des geôles, attendent MM. les révolutionnaires. Ils y montent. La foule, prévenue par ces rumeurs qu'une matinée bien employée suffit à répandre, est dans les rues. Bela Kun, debout dans sa limousine, paraît. Elle l'acclame. Elle acclame tout le cortège de Bela Kun. Et Bela Kun, triomphant, entre à l'Hôtel de Ville.

Que va-t-il faire ? C'est fait d'avance. Il va trouver, sous sa main, les socialistes, arrivés à l'heure, avec, en tête, leur chef : Preisz. La réunion ne dure pas un quart d'heure : on est d'accord. La constitution des soviets est décidée. On s'y emploie. Il est midi. Karolyi, dans sa maison, en compagnie d'amis, se fait servir un repas d'honneur.
Bela Kun envoie par sans fil son message au frère Lenine. Et dans l'après-midi sont décrétées : la socialisation des théâtres, des maisons de banque, des compagnies, des terres (les paysans du comté Somsich donnent l'exemple et se partagent la sienne), l'abolition des fortunes privées, de l'alcool et, par-dessus le marché, l'état de siège et la mobilisation de 18 à 42 ans.

Vous croyez peut-être que, dès ce moment, la terreur règne à Budapest ? C'est la joie, c'est l'enthousiasme. Les journaux, tous les journaux, saluent le mouvement patriotique des révolutionnaires, ce « bolchevisme tempéré », cette « nouvelle forme du nationalisme hongrois ». Et la comédie finie, le drame débute. On invite les détachements français à déposer les armes. Combien étaient-ils ? C'était la soucière. On tire sur le monitor anglais du Danube. Des émissaires partent en Croatie, dans cette Croatie qui n'est pas tout à fait d'accord avec les Serbes et la Croatie commence à bouger. Les socialistes d'Autriche, par l'intermédiaire des journaux de Vienne, envoient leur salut ému « à leurs frères de Budapest et déplorent de ne pas être en état de leur porter secours ». Ça viendra. Les Tchéco-Slovaques refont leurs troupes de Kassa et Porsony, frontières hongroises. A Szatmar et à Debreczen, sous le commandement des Szekely, Hongrois de Transylvanie, 60.000 hommes se mettent en marche contre la Roumanie.

Les deux Hongrois, arrivés tout à l'heure de Budapest, et répétant l'espoir de la bas, disaient en plein restaurant : « Si le nouveau procédé hongrois réussit vite, le mouvement se propagera à l'Allemagne. Que pourra alors l'Entente ? »

Albert Londres.

L'Allemagne sera désarmée

« Elle ne recommencera pas son entreprise, dont elle est complètement responsable et qui a coûté si cher à l'humanité ».

dit M. Pichon à la Chambre

En fin de séance, hier, une cinquantaine de députés, cosignataires d'une proposition de résolution déposée par M. Raynaud et « invitant le gouvernement à obtenir le désarmement de l'Allemagne » en demandaient la discussion immédiate.

Mais, pour qu'une discussion d'une semblable motion s'inscrive, il faut la présence des signataires. Un huissier appela leurs noms. Ils étaient présents. Et M. Raynaud, montant à la tribune, expliqua brièvement le but de la proposition : pas d'armée permanente en Allemagne, maintien chez celle-ci des seules forces de gendarmerie nécessaires à l'ordre public.

Mais, tout aussitôt, M. Deschanel intervint au fauteuil présidentiel.

Arrivé du traité de droit parlementaire de M. Eugène Pierre, le très distingué secrétaire général de la présidence de la Chambre, il objecta que « le droit d'approbation du Parlement de lui conférer pas le droit de tracer au gouvernement les bases sur lesquelles il doit négocier », et que tous les précédents sont décisifs à cet égard.

M. Stéphen Pichon, ministre des Affaires étrangères, se leva alors à son banc et très nettement apporta cette brève déclaration :

« Le gouvernement ne peut que constater avec le président de la Chambre le caractère inconstitutionnel de la proposition de M. Raynaud ».

Quant à la pensée qui l'a dictée, le gouvernement lui rend pleine justice.

Les signataires de la proposition se précipitent à assurer un désarmement efficace de l'Allemagne, de faire que l'Allemagne ne puisse recommencer l'entreprise dont elle est complètement responsable et qui a coûté si cher à l'humanité.

Ce sont les préoccupations du gouvernement lui-même dans ses négociations. Il ne peut que vous demander, comme dans les discussions précédentes, de lui faire pleine confiance.

Il a la même pensée que les auteurs de la proposition. Il fera tout ce qu'il pourra pour triompher en principe. (Très bien !)

Je le dis avec une sincérité entière, la Chambre nous donnera ou non sa confiance. Quant à nous, je le répète, nous rendons justice à la pensée qui a inspiré la proposition ; nous ferons en sorte de répondre à son objet. Je ne puis rien dire de plus.

« Les Chambres de dire si elle juge mes explications satisfaisantes. (Très bien ! Très bien !)

Courte réplique de M. Raynaud :

« On avait déclaré que, pour le retour de l'Alsace-Lorraine à la France, il fallait un préalable, vous avez constaté par l'enthousiasme des populations que le préalable était fait. (Très bien ! Très bien !)

Aujourd'hui, devant les manifestations de votre acceptation unanime de cette motion, je n'ai plus besoin de vote, le vote est acquis. (Applaudissements.)

Sur quoi, M. Raynaud retirait sa proposition, l'incident fut clos.

A plus de 6.000 mètres avec 13 passagers !

L'aérobute Henri Farman le Goliath, qui était déjà monté à 6.000 mètres avec 5 passagers, mardi dernier, continue la série de ses exploits à l'aérodrome de Toussus-le-Noble.

L'avion géant s'est élevé hier, du même aérodrome, à 5 h. 1' 30", emmenant cette fois 13 personnes à son bord ! Le pilote, lieutenant Bossoutrot, maintint son appareil dans les airs pendant 1 heure 42' 30" et ne rejoignit le sol qu'à 6 h. 44'.

Au cours de l'ascension, l'altitude de 6.000 mètres fut dépassée. La montée s'effectuait en 1 h. 2' et la descente en 40 minutes. C'est un nouveau record du monde qui surpasse de loin toutes les performances précédemment accomplies.

La température enregistrée par le pilote fut de plus de 30° au-dessous de zéro. Trois passagers furent légèrement indisposés au cours de la traversée, car ce fut une véritable traversée de Paris que le Goliath effectua. Parti de Toussus, il alla jusqu'au-dessus du terrain d'aviation du Bourget, puis revint plus à l'ouest, au-dessus du Sacré-Cœur, pour revenir atterrir à Toussus-le-Noble.

La performance était contrôlée par M. Fournier, commissaire officiel de l'Aéro-Club de France.

Les permissions de 24 heures rétablies

Les difficultés de transport avaient fait supprimer depuis quelque temps les permissions de 24 heures pour les militaires de l'intérieur quand leur déplacement nécessitait l'emploi des voies ferrées.

Le rétablissement de ces permissions vient d'être décidé.

L'alliance entre Lenine et Scheidemann

Nous avons maintenant une nouvelle preuve de la duplicité du gouvernement allemand en ce qui concerne ses relations avec les bolcheviks. On sait que durant ces dernières semaines, Scheidemann et son acolyte Brockdorff-Rantzau se sont évertués, à propos de la question de Dantzig, de démontrer à l'Entente qu'il était indispensable de laisser intacte la Prusse orientale pour permettre aux Allemands d'en faire un rempart contre le bolchevisme. Or, au moment même où ils se présentaient en champions de l'ordre contre l'anarchie russe, ces bons apôtres entraînaient en négociations avec Lenine et Trotski.

Il est prouvé, en effet, que les dictateurs de Moscou ont fait parvenir au président du Conseil Scheidemann, par l'intermédiaire de Ioffe, leur ancien ambassadeur à Berlin, des propositions d'alliance défensive et offensive. Au lieu de repousser ces propositions, Scheidemann les a communiquées au cabinet qui les a discutées officiellement.

Si les offres de Lenine et de Trotski n'ont pas été encore acceptées, la cause en est en ce qu'elles comportent l'obligation de mettre en liberté le bolchevik Radek, le leader communiste Ledeboer ainsi que tous les spartakistes arrêtés lors des derniers troubles. Scheidemann, malgré l'insistance de Brockdorff-Rantzau, hésite à subir ces conditions.

L'affaire en est là et ne paraît pas encore tranchée. Elle démontre une fois de plus ce qu'on savait déjà, c'est-à-dire que le gouvernement allemand est décidé à jouer à fond du bolchevisme pour effrayer l'Entente.

Vous attendez le pinard à 28 sous ? Mais il n'est pas encore là...

Raison de plus pour y tenir... ça sera du vin vieux !

Erzberger

L'ENTREVUE DE SPA

Le maréchal Foch dicte à Erzberger nos conditions

Spa, 3 Avril. — A 8 heures 20, le train du maréchal Foch entre en gare. Il est arrêté sur la première voie, après avoir longé le train spécial dans lequel M. Erzberger et sa suite ont passé la nuit.

Le maréchal Foch reste dans son wagon-salon et a aussitôt un assez long entretien avec les généraux Weygand, Nudant, Desticker et Dupont, puis le train est remorqué sur une voie de garage.

Dès son arrivée, le maréchal Foch a fait savoir à M. Erzberger, par le colonel Fourrier, que, contrairement aux dispositions antérieures, il aurait un premier entretien avec lui dans son wagon à 9 heures 30.

La conférence, qui a eu lieu en présence du général Weygand, a duré quarante minutes pendant lesquelles le maréchal Foch a exposé aux plénipotentiaires allemands les décisions de l'Entente.

A 10 heures 30, M. Erzberger quitte le wagon du maréchal pour rejoindre son train.

Portant une serviette sous le bras, il s'éloigne d'un pas précipité, paraissant en proie à une vive émotion.

Après une heure de conférence avec le général Hammerstein et ses conseillers techniques, M. Erzberger, accompagné de deux secrétaires, quitte la gare, se dirigeant vers l'hôtel Britannique où logent les membres allemands de la commission permanente d'armistice.

A 10 heures 45, le maréchal Foch monte en auto, se rendant à la villa Naboïs où il est invité par le général Nudant. Sur tout le parcours, il est acclamé par la population. Toute la ville est pavée avec des couleurs belges et alliées.

Les membres de la mission américaine offrent ce soir un banquet en l'honneur du maréchal Foch, qui est invité demain par les membres de la mission britannique.

Le socialiste bavarois Landauer dévoile les conditions de paix qu'Erzberger proposait de nous imposer

(Du correspondant du Petit Journal)
Zurich, 3 Avril. — On télégraphie à la Nouvelle Gazette de Zurich que le communiste munichois Landauer, au cours d'une réunion de socialistes indépendants à Augsburg, a affirmé, hier, qu'il possédait la copie d'un important document remontant au mois de décembre 1914 et émanant d'un membre du gouvernement qui se trouve aujourd'hui encore en fonctions. Ce document prévoyait les conditions de paix suivantes au cas où l'Allemagne sortirait victorieuse de la guerre : annexion de la Belgique et de la Normandie, annexion des îles anglo-normandes Jersey et Guernesey qui auraient été enlevées à la Grande-Bretagne ; annexion des provinces russes limitrophes de l'Allemagne ; constitution en Afrique d'un grand empire colonial allemand d'un seul tenant ; paiement d'une indemnité de guerre qui aura à couvrir non seulement les frais des premiers mois de guerre, soit environ 10 milliards, mais aussi la totalité de la dette de l'Empire.

Ce qui ajoute de la valeur à ce document c'est qu'il a été conçu par le ministre d'empire Erzberger et approuvé par von Mohlke, chef du grand état-major ; von Falkenhayn, ministre de la Guerre, et l'amiral von Tirpitz, chef de l'Amirauté à cette époque.

L'alliance entre Lenine et Scheidemann

Nous avons maintenant une nouvelle preuve de la duplicité du gouvernement allemand en ce qui concerne ses relations avec les bolcheviks. On sait que durant ces dernières semaines, Scheidemann et son acolyte Brockdorff-Rantzau se sont évertués, à propos de la question de Dantzig, de démontrer à l'Entente qu'il était indispensable de laisser intacte la Prusse orientale pour permettre aux Allemands d'en faire un rempart contre le bolchevisme. Or, au moment même où ils se présentaient en champions de l'ordre contre l'anarchie russe, ces bons apôtres entraînaient en négociations avec Lenine et Trotski.

Il est prouvé, en effet, que les dictateurs de Moscou ont fait parvenir au président du Conseil Scheidemann, par l'intermédiaire de Ioffe, leur ancien ambassadeur à Berlin, des propositions d'alliance défensive et offensive. Au lieu de repousser ces propositions, Scheidemann les a communiquées au cabinet qui les a discutées officiellement.

Si les offres de Lenine et de Trotski n'ont pas été encore acceptées, la cause en est en ce qu'elles comportent l'obligation de mettre en liberté le bolchevik Radek, le leader communiste Ledeboer ainsi que tous les spartakistes arrêtés lors des derniers troubles. Scheidemann, malgré l'insistance de Brockdorff-Rantzau, hésite à subir ces conditions.

L'affaire en est là et ne paraît pas encore tranchée. Elle démontre une fois de plus ce qu'on savait déjà, c'est-à-dire que le gouvernement allemand est décidé à jouer à fond du bolchevisme pour effrayer l'Entente.

Vous attendez le pinard à 28 sous ? Mais il n'est pas encore là...

Raison de plus pour y tenir... ça sera du vin vieux !

Erzberger

L'ENTREVUE DE SPA

Le maréchal Foch dicte à Erzberger nos conditions

Spa, 3 Avril. — A 8 heures 20, le train du maréchal Foch entre en gare. Il est arrêté sur la première voie, après avoir longé le train spécial dans lequel M. Erzberger et sa suite ont passé la nuit.

Le maréchal Foch reste dans son wagon-salon et a aussitôt un assez long entretien avec les généraux Weygand, Nudant, Desticker et Dupont, puis le train est remorqué sur une voie de garage.

Dès son arrivée, le maréchal Foch a fait savoir à M. Erzberger, par le colonel Fourrier, que, contrairement aux dispositions antérieures, il aurait un premier entretien avec lui dans son wagon à 9 heures 30.

La conférence, qui a eu lieu en présence du général Weygand, a duré quarante minutes pendant lesquelles le maréchal Foch a exposé aux plénipotentiaires allemands les décisions de l'Entente.

A 10 heures 30, M. Erzberger quitte le wagon du maréchal pour rejoindre son train.



Erzberger

L'ENTREVUE DE SPA

Le maréchal Foch dicte à Erzberger nos conditions

Spa, 3 Avril. — A 8 heures 20, le train du maréchal Foch entre en gare. Il est arrêté sur la première voie, après avoir longé le train spécial dans lequel M. Erzberger et sa suite ont passé la nuit.

Le maréchal Foch reste dans son wagon-salon et a aussitôt un assez long entretien avec les généraux Weygand, Nudant, Desticker et Dupont, puis le train est remorqué sur une voie de garage.

Dès son arrivée, le maréchal Foch a fait savoir à M. Erzberger, par le colonel Fourrier, que, contrairement aux dispositions antérieures, il aurait un premier entretien avec lui dans son wagon à 9 heures 30.

La conférence, qui a eu lieu en présence du général Weygand, a duré quarante minutes pendant lesquelles le maréchal Foch a exposé aux plénipotentiaires allemands les décisions de l'Entente.

A 10 heures 30, M. Erzberger quitte le wagon du maréchal pour rejoindre son train.

Portant une serviette sous le bras, il s'éloigne d'un pas précipité, paraissant en proie à une vive émotion.

Après une heure de conférence avec le général Hammerstein et ses conseillers techniques, M. Erzberger, accompagné de deux secrétaires, quitte la gare, se dirigeant vers l'hôtel Britannique où logent les membres allemands de la commission permanente d'armistice.

A 10 heures 45, le maréchal Foch monte en auto, se rendant à la villa Naboïs où il est invité par le général Nudant. Sur tout le parcours, il est acclamé par la population. Toute la ville est pavée avec des couleurs belges et alliées.

Les membres de la mission américaine offrent ce soir un banquet en l'honneur du maréchal Foch, qui est invité demain par les membres de la mission britannique.

Le socialiste bavarois Landauer dévoile les conditions de paix qu'Erzberger proposait de nous imposer

(Du correspondant du Petit Journal)
Zurich, 3 Avril. — On télégraphie à la Nouvelle Gazette de Zurich que le communiste munichois Landauer, au cours d'une réunion de socialistes indépendants à Augsburg, a affirmé, hier, qu'il possédait la copie d'un important document remontant au mois de décembre 1914 et émanant d'un membre du gouvernement qui se trouve aujourd'hui encore en fonctions. Ce document prévoyait les conditions de paix suivantes au cas où l'Allemagne sortirait victorieuse de la guerre : annexion de la Belgique et de la Normandie, annexion des îles anglo-normandes Jersey et Guernesey qui auraient été enlevées à la Grande-Bretagne ; annexion des provinces russes limitrophes de l'Allemagne ; constitution en Afrique d'un grand empire colonial allemand d'un seul tenant ; paiement d'une indemnité de guerre qui aura à couvrir non seulement les frais des premiers mois de guerre, soit environ 10 milliards, mais aussi la totalité de la dette de l'Empire.

Ce qui ajoute de la valeur à ce document c'est qu'il a été conçu par le ministre d'empire Erzberger et approuvé par von Mohlke, chef du grand état-major ; von Falkenhayn, ministre de la Guerre, et l'amiral von Tirpitz, chef de l'Amirauté à cette époque.

L'alliance entre Lenine et Scheidemann

Nous avons maintenant une nouvelle preuve de la duplicité du gouvernement allemand en ce qui concerne ses relations avec les bolcheviks. On sait que durant ces dernières semaines, Scheidemann et son acolyte Brockdorff-Rantzau se sont évertués, à propos de la question de Dantzig, de démontrer à l'Entente qu'il était indispensable de laisser intacte la Prusse orientale pour permettre aux Allemands d'en faire un rempart contre le bolchevisme. Or, au moment même où ils se présentaient en champions de l'ordre contre l'anarchie russe, ces bons apôtres entraînaient en négociations avec Lenine et Trotski.

Il est prouvé, en effet, que les dictateurs de Moscou ont fait parvenir au président du Conseil Scheidemann, par l'intermédiaire de Ioffe, leur ancien ambassadeur à Berlin, des propositions d'alliance défensive et offensive. Au lieu de repousser ces propositions, Scheidemann les a communiquées au cabinet qui les a discutées officiellement.

Si les offres de Lenine et de Trotski n'ont pas été encore acceptées, la cause en est en ce qu'elles comportent l'obligation de mettre en liberté le bolchevik Radek, le leader communiste Ledeboer ainsi que tous les spartakistes arrêtés lors des derniers troubles. Scheidemann, malgré l'insistance de Brockdorff-Rantzau, hésite à subir ces conditions.

L'affaire en est là et ne paraît pas encore tranchée. Elle démontre une fois de plus ce qu'on savait déjà, c'est-à-dire que le gouvernement allemand est décidé à jouer à fond du bolchevisme pour effrayer l'Entente.

Vous attendez le pinard à 28 sous ? Mais il n'est pas encore là...

Raison de plus pour y tenir... ça sera du vin vieux !

Erzberger

L'ENTREVUE DE SPA

Le maréchal Foch dicte à Erzberger nos conditions

Spa, 3 Avril. — A 8 heures 20, le train du maréchal Foch entre en gare. Il est arrêté sur la première voie, après avoir longé le train spécial dans lequel M. Erzberger et sa suite ont passé la nuit.

Le maréchal Foch reste dans son wagon-salon et a aussitôt un assez long entretien avec les généraux Weygand, Nudant, Desticker et Dupont, puis le train est remorqué sur une voie de garage.

Dès son arrivée, le maréchal Foch a fait savoir à M. Erzberger, par le colonel Fourrier, que, contrairement aux dispositions antérieures, il aurait un premier entretien avec lui dans son wagon à 9 heures 30.

La conférence, qui a eu lieu en présence du général Weygand, a duré quarante minutes pendant lesquelles le maréchal Foch a exposé aux plénipotentiaires allemands les décisions de l'Entente.

A 10 heures 30, M. Erzberger quitte le wagon du maréchal pour rejoindre son train.

Portant une serviette sous le bras, il s'éloigne d'un pas précipité, paraissant en proie à une vive émotion.

Après une heure de conférence avec le général Hammerstein et ses conseillers techniques, M. Erzberger, accompagné de deux secrétaires, quitte la gare, se dirigeant vers l'hôtel Britannique où logent les membres allemands de la commission permanente d'armistice.

A 10 heures 45, le maréchal Foch monte en auto, se rendant à la villa Naboïs où il est invité par le général Nudant. Sur tout le parcours, il est acclamé par la population. Toute la ville est pavée avec des couleurs belges et alliées.

Les membres de la mission américaine offrent ce soir un banquet en l'honneur du maréchal Foch, qui est invité demain par les membres de la mission britannique.

Le socialiste bavarois Landauer dévoile les conditions de paix qu'Erzberger proposait de nous imposer

(Du correspondant du Petit Journal)
Zurich, 3 Avril. — On télégraphie à la Nouvelle Gazette de Zurich que le communiste munichois Landauer, au cours d'une réunion de socialistes indépendants à Augsburg, a affirmé, hier, qu'il possédait la copie d'un important document remontant au mois de décembre 1914 et émanant d'un membre du gouvernement qui se trouve aujourd'hui encore en fonctions. Ce document prévoyait les conditions de paix suivantes au cas où l'Allemagne sortirait victorieuse de la guerre : annexion de la Belgique et de la Normandie, annexion des îles anglo-normandes Jersey et Guernesey qui auraient été enlevées à la Grande-Bretagne ; annexion des provinces russes limitrophes de l'Allemagne ; constitution en Afrique d'un grand empire colonial allemand d'un seul tenant ; paiement d'une indemnité de guerre qui aura à couvrir non seulement les frais des premiers mois de guerre, soit environ 10 milliards, mais aussi la totalité de la dette de l'Empire.

Ce qui ajoute de la valeur à ce document c'est qu'il a été conçu par le ministre d'empire Erzberger et approuvé par von Mohlke, chef du grand état-major ; von Falkenhayn, ministre de la Guerre, et l'amiral von Tirpitz, chef de l'Amirauté à cette époque.

L'alliance entre Lenine et Scheidemann

Nous avons maintenant une nouvelle preuve de la duplicité du gouvernement allemand en ce qui concerne ses relations avec les bolcheviks. On sait

arme que je n'avais jamais vu M. Schœller et que c'était la première fois que j'allais le voir. Le président. — Nous ne sommes pas sûr qu'il fut là le jour où vous prétendez vous être rencontré avec M. Desouches. — Est-ce vous qui avez établi ce projet de conventions relatif à l'achat du Journal ?

R. — Oui. — Il me semble que ces conventions n'ont cependant pas été rédigées par une personne familière avec le droit. — Je ne les ai rédigées sur un brouillon et je ne me peux pas dire si les ratures en sont de ma main. — J'en ai constaté plusieurs écritures. — D. — Je m'en souviens plus. Il y avait peut-être quelques additions de la main de M. Schœller. Ce projet a été fait dans les derniers jours du mois de mai après l'entrevue que j'eus avec M. Lescuyer et au cours de laquelle il m'avait parlé de M. Lenoir.

Et c'est encore une fois le récit des préliminaires de la combinaison financière du Journal, antérieur donc au contrat qui est du 7 juin.

Lenoir est appelé à préciser ses entretiens avec Schœller et les détails de son voyage en Suisse avec Desouches. Celui-ci est en contradiction avec Lenoir quant à sa présence lors de la signature du contrat. Desouches prétend qu'il pechait ses truites à ce moment à Pontarlier !

Il s'agit ensuite de la remise des 700 actions du Journal à M. Schœller par Lenoir qui reconnaît avoir reçu 10 millions et avoir partagé un de ces millions avec Desouches à titre de commission.

Il résulte des débats une contradiction constante entre Lenoir et Desouches sur le chiffre de 10 millions. Les explications des accusés n'apportent rien de précis à ce sujet.

Le président avoue ne pas saisir clairement toutes ces explications contradictoires, puis il revient sur les versements de Schœller, que Desouches prétend n'avoir jamais connus.

On en arrive aux relations de Desouches avec M. Jacques Dur qui essaya, dit-il, de détourner Desouches de la combinaison du Journal en lui offrant de créer avec lui un grand journal pour la fondation d'un quel il apporterait 5 millions.

C'est ensuite le récit du voyage dit du contrat le 5 juin, entretiens par Lenoir et Desouches à Bernin où tous deux seraient descendus à l'hôtel Bellevue-Palace. Lenoir ne sait s'ils prirent deux chambres ou une chambre commune !

Desouches, lui, affirme catégoriquement l'accomplissement par Lenoir, se trouvant à Pontarlier, Lenoir tenta de prouver le contraire, ce qu'il lui valut cette réplique du capitaine Morinet :

— Ce que nous savons c'est comment on visait au Conseil fédéral de Bernin pour savoir si des poursuites ne seraient pas nécessaires contre Schœller. Il serait du reste dangereux, ajoutait-il, de prouver pour quels motifs le Conseil fédéral décida à une telle majorité de laisser Schœller tranquille.

Puis, à l'appui de sa réplique, il lit une note officielle suisse confirmant le caractère germanophile de Schœller.

Lecture est donnée : 1° de la convention signée à Zurich ; 2° du projet de Desouches, et le président en commente les termes qui ne sont pas en faveur de Desouches.

Celui-ci raconte comment les fonds lui furent apportés dans la valise diplomatique en deux fois. Il prétend que, sur la première tranche, il ne dut que de 3 millions, on ne lui remit que 3.500.000 francs. Quelques jours après, le 12 juillet, il reçut la seconde tranche, soit 5.150.000 francs.

Il affirme n'avoir eu aucun doute sur l'origine de ces fonds, convaincu, dit-il, que M. Lenoir était incapable de faire usage de l'argent de l'ennemi.

M. de Molènes fit alors remarquer qu'on n'établissait que les fonds avaient une provenance allemande.

Ce à quoi le capitaine Morinet répliqua que Lenoir avait accepté les fonds sans tenir compte sans doute qu'il aurait à en répondre devant les tribunaux français.

Conjectures ! répliqua à son tour M. de Molènes.

Et enfin le président tire certaines déductions des télégrammes adressés à Lenoir et lui annonçant l'arrivée des fonds. Lenoir s'était fait adresser ces télégrammes à Paris et à Louveciennes sous le nom de A. Rix et chacun d'eux désignait les tranches de 5 millions annoncées par le nom de « Robert », ce qui fit dire au capitaine Morinet :

— Avec quelle tendresse Mme d'Arlix attendait l'arrivée de son Robert !

Mme d'Arlix, en la circonstance, était représentée par Lenoir. Lenoir rapporta en outre cette précision que, si Schœller lui avait remis une somme de 10 millions, elle ne représentait en réalité qu'une somme de 7 millions en raison d'un change.

Deux systèmes en présence

En résumé, audience pleine de contradictions et qui n'a apporté aucune lumière dans les débats. On peut appeler la séance des deux systèmes : le système Lenoir contre le système Desouches. Systèmes qui tous deux aboutissent à se rejeter la balle de l'un à l'autre.

Cette audience s'est terminée par une forte admonestation du capitaine Morinet à l'adresse de Desouches, dont il fustigea l'inconscience flagrante dans l'établissement de son projet de société.

Aujourd'hui, M. Humbert sera confronté avec Lenoir et Desouches.

Le programme de l'Alliance républicaine

L'Alliance républicaine démocratique, connue dans un appel-programme qu'elle vient de publier, les républicains à se grouper, « afin de ne pas perdre les fruits de la victoire », en un grand parti « aussi harmonique, formateur que formé », « aussi nombreux et aussi puissants pour donner au gouvernement qui aura son appui la stabilité et la durée ».

afin d'y laisser des preuves de notre passage.

Soudain, en survolant un petit village, nous apercevons trois lumières oscillant au milieu d'une rue. Je descends à 400 mètres. Il me semble qu'il s'agit là d'une patrouille se rendant au cantonnement.

Je coupe le contact et je perds de la hauteur pour arriver jusqu'en rase-mottes au-dessus de notre cible. Un peu avant de survoler les lumières, Duchenois lance deux bombes. Elles font une détonation formidable dont le bruit vient jusqu'à nos oreilles. Aussitôt les lumières s'éteignent. Vite, aux quatre autres obus dont deux sont jumelés.

Sachant que ce pays était occupé par des troupes au repos, nous étions sûrs et heureux d'avoir fait des victimes.

Désormais, nous reprenons de la hauteur et regardons le paysage. C'est un souvenir impérissable que j'ai conservé de tous ces villages qu'on reconnaît à leurs lumières clignotantes, de ces rivières qui semblent un fil d'argent tombé sur la terre, de ces vallées formant des trous aux aspects de précipices. Nous suivions les lignes de voies ferrées aux reflets de l'acier frappé par les rayons lunaires. Nous reconnaissons les routes. Peu à peu, le regard s'agrandissait et nous nous imaginions que la terre s'allumait discrètement. Non, c'étaient nos yeux qui s'étaient entraînés pendant ces quelques instants.

Nous rentrions avec la fierté du devoir accompli, la joie de ramener une impression toute neuve et si belle.

Mon camarade Sismanoglou, enthousiasmé d'y laisser des preuves de notre passage.

Copyright in the United States of America by Georges Madon.

Tous droits de reproduction, traduction et adaptation cinématographique réservés pour tous pays.

Comment j'ai fait la guerre

par le capitaine G. MADON

PREMIERE PARTIE

DE MON ENFANCE A MA CAPTIVITE

VIII. — Un obus de plein fouet (Suite)

Dans avec mon grand ami, le sergent Duchenois, nous passâmes. Piloter n'est encore rien, car on sait que l'on fait, on se défend, on est son maître, mais prendre place comme observateur pour une semblable aventure dénote une dose d'héroïsme qui frise l'insouciance. En la circonstance, elle me prouvait la confiance et surtout l'affection de ce pauvre Duchenois, qui trouva plus tard une mort glorieuse.

Sismanoglou s'était élevé sur son appareil. L'emportait 6 obus de J. Impossible de dépasser 500 mètres. Nous n'eûmes y efforçons depuis notre départ de Soissons et notre monoplane résistait à tous nos appels avec une obstination désastreuse. Tant pis. Et nous nous dirigeons vers la Fère et Laon.

Copyright in the United States of America by Georges Madon.

Tous droits de reproduction, traduction et adaptation cinématographique réservés pour tous pays.

Le remboursement en francs des monnaies allemandes voté par le Sénat

Après avoir adopté le projet de loi modifiant les commissions de réforme, le Sénat a abordé la discussion du projet de loi relatif à l'échange des monnaies allemandes détenues par les prisonniers de guerre français, les habitants des régions libérées, les Alsaciens et les Lorrains. On sait que le gouvernement, remboursant le mark à 1 fr. 10 en monnaie française, par arrêté du 26 novembre, décaissa de ce chef 1 milliard 200 millions.

M. Millies-Lacroix, rapporteur général, signale l'extrême importance du projet en discussion.

M. Chastenet présente de nombreuses observations et M. Serget, sous-secrétaire d'Etat aux Finances, répond en l'absence de M. Klotz, retenu à la Conférence de la paix.

Après l'armistice, dit-il, l'Alsace et la Lorraine ont dû cesser toutes relations commerciales avec l'Allemagne ; il était indispensable de leur donner rapidement la monnaie française pour leur permettre d'en commencer avec nous.

M. Serget insiste pour que le Sénat vote le projet.

M. Lébret s'inquiète de savoir qui supportera la perte qu'entraîne l'échange des monnaies allemandes en la possession des prisonniers rapatriés d'Allemagne.

Dernières interventions : de M. Doumer qui demande au Sénat de ratifier le projet ; de M. Ribot qui déclare qu'il ne peut pas ne pas voter le projet car la parole du gouvernement français ne saurait rester en souffrance en Alsace-Lorraine ; de M. Léon Bourgeois qui insiste pour qu'on en finisse avec cette affaire dont la solution met en suspect la vie économique du pays, enfin de M. Lébret, ministre des Régions libérées. Et le projet est adopté à l'unanimité de 204 voix avec cette signification que son adoption n'implique aucunement que la question de l'article 11 de l'arrêté du 26 novembre soit résolue ; la question reste réservée.

Séance jeudi 10 avril.

L'affaire Caillaux

M. Caillaux a de nouveau été entendu par M. Pèrès et a commencé à s'expliquer sur l'affaire Lipschitz.

VINGT ET UNE nouvelles baraques Vilgrain ouvriront le 7 avril

Dans un rapport qu'il va présenter au Conseil municipal, au nom de la deuxième commission, M. Flanquette expose le fonctionnement des baraques Vilgrain connu déjà du public qui les fréquente. Il annonce l'ouverture de 21 baraques nouvelles pour le 7 avril, et pour assurer le fonctionnement de ces baraques, M. Flanquette demande au Conseil municipal d'ouvrir un compte hors budget de 50.000 francs.

PROPOS D'ACTUALITE

La réforme de la danse

En attendant la grande réglementation de la paix mondiale, nous venons d'avoir la réglementation de la danse. C'est toujours ça de fait ; et ça nous fera prendre patience pour le reste.

La danse, à ce qu'il paraît, avait grand besoin d'être réglementée. De même qu'il y a des gens qui se disent Espagnols, et qui ne sont pas du tout Espagnols, il y avait des gens qui se disaient professeurs de danse et qui n'étaient pas plus professeurs de danse que vous et moi. Or, ces gens-là dominaient à danser chez eux. C'était intolérable, vous comprenez. Un ministre a mis bon ordre à cela. Désormais, on ne dansera plus que chez les professeurs reconnus par l'autorité. On apprendra le tango et le fox-trot avec garantie du gouvernement... La mansuétude de l'Etat est infinie.

Mais puisque les pouvoirs publics daignent s'occuper de l'art de Tersichore, souhaitons qu'ils ne s'en tiennent pas là. La réforme de la danse s'impose au moins autant que sa réglementation.

En attendant la rentrée solennelle des polkas et des tango, on dansera. Mais que dansera-t-on ? Les danses à la mode en ce moment ? Ce sera, ma foi, bien joli. Je ne sais rien de plus lumineux que ces danses exotiques qu'on nous a apportées de l'autre monde depuis quelques années. Avez-vous vu danser le tango ? A Paris, ça me fait surtout l'effet d'être compliqué et pas mal ennuyeux. Les gens qui dansent ça, ont tous un pli au front. Ça m'a tout l'air d'être pour eux un travail bien plus qu'un plaisir. Ils paraissent avant tout préoccupés de ne pas s'embrouiller dans leurs pas.

Et bien, on ne fait pas des bals gais avec des danses tristes, avec des danses lentes, graves et compliquées comme des problèmes de mathématiques. Schœffer Mercier raconte que, sous le Bir et moi, on dansait de telles danses et que les horreurs avaient tous, en dansant, « un air froid, trié et morose » ; et puis, un beau jour, un certain M. de Trévis rapporta d'Allemagne une danse voluptueuse et entraînante à la fois. Cette danse était une vieille danse française, la Valse, oubliée chez nous, et que les Allemands nous avaient volée — déjà ! Elle nous revenait sous le nom de Valse. Dès lors, les bals, auparavant peu fréquentés, s'emplirent d'une foule ardente et pleine d'entrain.

Les gens ne vont pas au bal pour regarder danser des professionnels, ils veulent entrer dans la danse. Si l'on souhaite la renaissance d'un divertissement qui est, en somme, un sport élégant et salutaire, au diable les pas compliqués et vive la valse, la polka et l'entraînant quadrille de nos aïeux !

Jean Lecoq

me comme nous, tenait immédiatement à reprendre son vol. Il repartait pour un second bombardement. Il était allé sur la Fère et voulait y retourner.

L'ennemi ne s'attendait certainement pas à ces visites nocturnes, car pas plus Sismanoglou que moi ne fumes incommodés par les projecteurs, ni par les fusées pendant nos opérations.

Je fis encore quelques missions du même genre et nous avions décidé de nous spécialiser dans ce travail, lorsque le Grand Quartier Général nous donna l'ordre de ne pas insister. Pourquoi ? Nous ne cherchions pas à savoir, « la discipline étant... » etc.

En tant, nous sommes envoyés à la 1^{re} armée où nous continuons le monotone travail qui a jusqu'ici été notre lot : reconnaissances interminables, réglages de tir, repérages de batteries.

Nous sommes les premiers à la 31. 30 à faire du repérage aux lueurs, en allant opérer à la tombée de la nuit. Au plateau de Nouvion, des pièces ennemies génaient considérablement notre artillerie. On n'avait pu jusqu'alors les découvrir. Nous décidâmes de nous consacrer à cette besogne et nous avions hientôt la chance de les dénicher. Nos réglages permettaient de les faire détruire, ce qui me valait ma seconde citation, cette fois à la fin de l'année. C'était à la fin du mois d'octobre 1914.

Puis j'étais proposé pour le grade de sergent.

Un matin, on me donna l'ordre d'emmener un observateur nouvellement arrivé, à qui je dois faire visiter le secteur pour

LES FEMMES voteront-elles ?

La Chambre ajourne sa décision

Après une interruption de quelques jours nécessaire par l'examen et le vote des crédits provisoires pour le 2^e trimestre 1919, la Chambre s'est remise, hier, à la réforme électorale. La discussion générale ayant été close, celle des articles du projet de la commission a commencé.

Mais, avant d'aborder le projet lui-même, il y a une trentaine de contre-projets et d'amendements à examiner tout d'abord. Selon la procédure parlementaire habituelle, on a commencé, par ceux des contre-projets qui s'éloignent le plus du système de la commission.

Celui-ci, rappelés-en en passant, établit le scrutin de liste par département, avec suppression du second tour et attribution des sièges non pourvus par la méthode proportionnelle fondée sur le calcul des restes.

M. Pierre Dupuy, le premier, développe un contre-projet maintenant, pour les premières élections législatives qui auront lieu, supprimant le deuxième tour et le remplaçant par une distribution proportionnelle des sièges, restant à pourvoir après la désignation des majorités absolues.

Il finit par le retirer en se réservant toutefois de le reprendre au cours de la discussion.

M. Lefas développe ensuite un autre contre-projet portant que les députés sont élus « au scrutin de liste avec représentation proportionnelle ». Il finit, lui aussi, par le retirer.

Après lui, M. Rouleux-Dugage propose d'accorder le droit de vote aux femmes et par procuration aux mineurs. Cette fois, un vote. La proposition est écartée par 302 voix contre 187 sur cette raison donnée par M. Desroze, rapporteur, « qu'il ne s'agit pas d'examiner en ce moment le statut électoral ».

Mais d'autres amendements sur le même sujet ont été déposés. M. Andrieux revient à la charge.

J'avais présenté, dit-il, un amendement relatif au suffrage des femmes. Le rapporteur m'en promit un rapport d'urgence, dans quelques jours au plus. Il y a sept ans que l'attente. Aussi, maintenant, je me méfie. (Rires.)

Et il insiste, en demandant à la Chambre de se prononcer sur cette question : les femmes doivent-elles voter et être éligibles ?

La disposition de la proposition Andrieux est prononcée par 335 voix contre 110.

Il est entendu toutefois que la Chambre discutera séparément et prochainement la question du vote des femmes.

Nouvel amendement de M. Andrieux ainsi conçu :

« Nul candidat n'est proclamé élu au préjudice d'un autre candidat ayant obtenu un plus grand nombre de suffrages. »

Avec beaucoup de verve, M. Andrieux défend sa proposition. Il voit dans l'adoption du projet de la commission « un extrême péril pour le parti républicain ».

M. Desroze, rapporteur, combat l'amendement. Il insiste auprès de la Chambre pour qu'elle ne change pas sa volonté de réforme électorale. Mais il y a encore un certain nombre d'orateurs inscrits. Et comme il se fait tard, on renvoie la suite du débat à une prochaine séance.

Au début de la séance, après l'éloge funèbre, prononcé par M. Deschanel et unanimement applaudi, du lieutenant-colonel du Halgout, député d'Ille-et-Vilaine, la Chambre avait adopté un projet instituant un règlement transactionnel, pour cause générale de guerre, entre les commerçants et leurs créanciers.

Séance aujourd'hui, matin et soir.

Comment sera réparti le vin du ravitaillement

La deuxième commission du Conseil municipal a fixé définitivement dans sa séance du 3 avril les conditions dans lesquelles sera réparti et vendu le vin mis à la disposition de la Ville de Paris par les services du ravitaillement.

Une partie de ce vin sera vendue (dans les baraques au prix de 1 fr. 40 le litre.

Le surplus sera réparti entre trois groupes : le premier comprenant les coopérateurs, le second comprenant les maisons à succursales multiples, le troisième comprenant le commerce qui ne fait pas partie des deux premiers groupes.

Les deux premiers groupes feront directement la vente au consommateur à un prix maximum de 1 fr. 50 le litre. Le troisième groupe fera la vente au consommateur à un prix maximum de 1 fr. 50 le litre (exclusivement compris le transport).

Les restaurateurs pourront également recevoir une attribution de ce vin qui ne devra être consommée que pendant les repas et vendue au prix maximum de 1 fr. 70.

Tout détaillement s'effectuera en conformité aux prescriptions relatives à la vente au consommateur pourra être compris dans la rétrocession du vin du ravitaillement. Il devra s'adresser soit à son fournisseur habituel, soit à l'un des groupements ci-après :

Chambre syndicale de l'épicerie française ; Chambre syndicale des habitants de vin de la Seine ; Union des détaillants ; Chambre syndicale des marchands de charbon ; Union des restaurateurs seront servis par l'intermédiaire de la Chambre syndicale des restaurateurs.

Le vin du ravitaillement arrivera probablement à Paris au début du mois de mai prochain, à raison de 5.000 hectolitres par jour, et pourra sans doute être mis en vente quelques jours après.

me comme nous, tenait immédiatement à reprendre son vol. Il repartait pour un second bombardement. Il était allé sur la Fère et voulait y retourner.

L'ennemi ne s'attendait certainement pas à ces visites nocturnes, car pas plus Sismanoglou que moi ne fumes incommodés par les projecteurs, ni par les fusées pendant nos opérations.

Je fis encore quelques missions du même genre et nous avions décidé de nous spécialiser dans ce travail, lorsque le Grand Quartier Général nous donna l'ordre de ne pas insister. Pourquoi ? Nous ne cherchions pas à savoir, « la discipline étant... » etc.

En tant, nous sommes envoyés à la 1^{re} armée où nous continuons le monotone travail qui a jusqu'ici été notre lot : reconnaissances interminables, réglages de tir, repérages de batteries.

Nous sommes les premiers à la 31. 30 à faire du repérage aux lueurs, en allant opérer à la tombée de la nuit. Au plateau de Nouvion, des pièces ennemies génaient considérablement notre artillerie. On n'avait pu jusqu'alors les découvrir. Nous décidâmes de nous consacrer à cette besogne et nous avions hientôt la chance de les dénicher. Nos réglages permettaient de les faire détruire, ce qui me valait ma seconde citation, cette fois à la fin de l'année. C'était à la fin du mois d'octobre 1914.

Puis j'étais proposé pour le grade de sergent.

Un matin, on me donna l'ordre d'emmener un observateur nouvellement arrivé, à qui je dois faire visiter le secteur pour

Notre Circuit Cycliste des Champs de Bataille

28 AVRIL — 11 MAI

LE PLOMBAGE DES BICYCLETES

Toute machine, sortant de France, et devant y rentrer, doit, on le sait, être munie d'un plomb assurant sa réintroduction en France.

On devrait au faire plomber sa machine, pour bénéficier de cette disposition, pendant notre Circuit des Champs de bataille ? La réponse est infiniment simple :

Jadis, la Direction des Douanes consentait à mettre à la disposition des organisateurs de courses un employé qui effectuait ce plombage au jour et à l'endroit choisis par les organisateurs. La guerre, en raréfiant le personnel, ne permet plus de recourir à cette mesure.

Donc, nos concurrents doivent faire plomber leurs machines individuellement.

Les concurrents habitant Paris (ou passant par Paris) pour se rendre à Strasbourg, devront faire plomber, 11, rue de la Doune, ou encore à la gare d'Est.

Les concurrents habitant la province peuvent demander les plombs à une grande gare voisine.

Pour les concurrents habitant l'étranger, ils auront, naturellement, reçu leurs plombs en entrant en France, pour se rendre du départ.

Ajoutons qu'en ce qui concerne la douane belge, il n'y aura aucune difficulté, notre dévoué Commissaire général pour la Belgique, M. Collignon, ayant conclu, à ce sujet, un entente avec le gouvernement belge dont nous aurons prochainement à parler.

LES PASSEPORTS

Rappelons encore une fois aux concurrents qu'ils doivent immédiatement faire les démarches nécessaires au sujet des passeports indispensables pour entrer en Belgique.

LES ENGAGEMENTS

Afin d'éviter toute surprise aux retardataires, spécifions que nous serons impitoyables pour la date de clôture des engagements. Celle-ci est irrévocablement fixée au 15 Avril.

LES SPORTS

Victoire de Papin. — La soirée, hier, à l'Eclair, fut un nouveau succès pour le National Sporting Club. Pour sa manifestation excellente et match très intéressant.

Le champion de France des poids légers, Georges Tassin, battu par handcap de cinq livres au poids, a été vaincu par le champion de l'Armée, au point de dix rounds. En dix rounds également, Simanet et Goo Lefevre firent match nul. Les boxeurs les plus connus de la région de Paris, en huit rounds et Sirivan jeune fut déclaré vainqueur de Lamello, aux points également.

Après sa victoire sur l'Américain Lynch, le petit prodige anglais Jimmy White a signé un contrat pour rencontrer les Américains Pat Moore ou Pete Herman pour le titre de champion du monde des poids bantams et une bourse de 125.000 francs.

Les championnats de l'armée américaine. Les Championnats de l'Armée américaine de l'Armée américaine auront lieu au Cirque de Paris, à partir de lundi prochain, 7 avril, à 7 h. 30 du soir.

Spectacle d'encouragement à la boxe. En raison de l'indisposition du maître Manguet, les poules de boxe anglaise du premier dimanche du mois, sont remises à quinzaine. Les cours du soir et du dimanche ne cessent pas.

OLYMPIQUE

Les six-jours de Bruxelles. — Bruxelles, 3 Avril. — A la sixième séance, 1.400 kil. 500 sont couverts. Un coureur de l'équipe française a été éliminé dans le peloton. Seront profit de l'élimination pour s'échapper : une chasse générale s'ensuit.

Dans les équipes de l'équipe française, Guillaume Thys-Léonard et Tuijten-Vanderstedeel. L'arbitre décide que seule la première équipe aura un tour de retard, car celle-ci est en retard à la suite de la chute de Motiat.

Au début de la quarante-septième heure, Spies s'échappe. La poursuite dure un quart d'heure. Les équipes sont ensemble en tête, Tuijten-Vanderstedeel et Motiat s'échappent à leur tour, Léonard Guillaume Thys à deux tours.

La course de la quarante-huitième heure, de nombreuses pelées provoquent de l'animation. Dans les 48 heures, 1.563 kilomètres 423 mètres ont été couverts.

Fin de la 57^e heure, les équipes de tête ont couvert 1.892 kilomètres 920 mètres. Les équipes Motiat-Spies et Tuijten-Vanderstedeel sont à un tour et l'équipe Léonard-Guillaume Thys à deux tours.

A part un merveilleux démarrage que fit en vain Bono, le match se termina dans le calme. A la 67^e heure (10 h. du matin), la distance couverte était de 1.874 kil. 800 mètres ; à la 67^e heure, de 1.892 kilomètres. La poursuite dure un quart d'heure. Les équipes sont ensemble en tête, Tuijten-Vanderstedeel et Motiat s'échappent à leur tour, Léonard Guillaume Thys à deux tours.

La course de la quarante-neuvième heure, de nombreuses pelées provoquent de l'animation. Dans les 48 heures, 1.563 kilomètres 423 mètres ont été couverts.

Fin de la 57^e heure, les équipes de tête ont couvert 1.892 kilomètres 920 mètres. Les équipes Motiat-Spies et Tuijten-Vanderstedeel sont à un tour et l'équipe Léonard-Guillaume Thys à deux tours.

A part un merveilleux démarrage que fit en vain Bono, le match se termina dans le calme. A la 67^e heure (10 h. du matin), la distance couverte était de 1.874 kil. 800 mètres ; à la 67^e heure, de 1.892 kilomètres. La poursuite dure un quart d'heure. Les équipes sont ensemble en tête, Tuijten-Vanderstedeel et Motiat s'échappent à leur tour, Léonard Guillaume Thys à deux tours.

La course de la quarante-neuvième heure, de nombreuses pelées provoquent de l'animation. Dans les 48 heures, 1.563 kilomètres 423 mètres ont été couverts.

Fin de la 57^e heure, les équipes de tête ont couvert 1.892 kilomètres 920 mètres. Les équipes Motiat-Spies et Tuijten-Vanderstedeel sont à un tour et l'équipe Léonard-Guillaume Thys à deux tours.

A part un merveilleux démarrage que fit en vain Bono, le match se termina dans le calme. A la 67^e heure (10 h. du matin), la distance couverte était de 1.874 kil. 800 mètres ; à la 67^e heure, de 1.892 kilomètres. La poursuite dure un quart d'heure. Les équipes sont ensemble en tête, Tuijten-Vanderstedeel et Motiat s'échappent à leur tour, Léonard Guillaume Thys à deux tours.

La course de la quarante-neuvième heure, de nombreuses pelées provoquent de l'animation. Dans les 48 heures, 1.563 kilomètres 423 mètres ont été couverts.

Fin de la 57^e heure, les équipes de tête ont couvert 1.892 kilomètres 920 mètres. Les équipes Motiat-Spies et Tuijten-Vanderstedeel sont à un tour et l'équipe Léonard-Guillaume Thys à deux tours.

A part un merveilleux démarrage que fit en vain Bono, le match se termina dans le calme. A la 67^e heure (10 h. du matin), la distance couverte était de 1.874 kil. 800 mètres ; à la 67^e heure, de 1.892 kilomètres. La poursuite dure un quart d'heure. Les équipes sont ensemble en tête, Tuijten-Vanderstedeel et Motiat s'échappent à leur tour, Léonard Guillaume Thys à deux tours.

Copyright in the United States of America by Georges Madon.

Tous droits de reproduction, traduction et adaptation cinématographique réservés pour tous pays.

CONTES du PETIT JOURNAL

La voyante

Dans une grande ville du Midi qui sent l'ail et l'huile frite, et dont les échos ont l'accent savoureux de Tartarin, vécurent pendant une vingtaine d'années une voyante à bon droit célèbre.

Elle est morte il y a un an à peine et une foule considérable suivit respectueusement son cercueil.

Mme Banco n'était point une tireuse de cartes ; elle se mettait simplement en communication avec les esprits et se bornait à répéter ce que les esprits lui révélaient sur le passé, le présent et l'avenir des visiteurs.

Nous disons : les visiteurs. Car les

ARRÊTEZ VOS MAUX D'ESTOMAC EN 5 MINUTES AVEC LA MAGNÉSIE BISMURÉE

Votre argent vous sera remboursé si vous n'êtes pas soulagés.

Si vous souffrez de gastrite, de maux d'estomac, de dyspepsie, si votre nourriture est lourde comme du plomb dans votre estomac et que vous ne puissiez dormir la nuit à cause de cette gêne — allez de suite chez un bon pharmacien et achetez un flacon de Magnésie Bismurée. Prenez-en une demi-cuillerée à café dans un peu d'eau chaude après chaque repas ou lorsque vous ressentirez une douleur et vous pourrez bientôt raconter à vos amis comment vous avez été soulagé de vos maux d'estomac. Surprenez-les par votre savoir de la « Magnésie Bismurée », dont chaque flacon véritable contient un certificat de garantie de satisfaction ou de remboursement.

BOURSE DE PARIS DU JEUDI 3 AVRIL 1939

VALEURS	Cours précédent	Cours du jour	VALEURS	Cours précédent	Cours du jour
3 %	68 35	68 40	Chemins de fer	401 1/2	401 1/2
4 %	70 35	70 40	Nord de l'Espagne	411 1/2	411 1/2
5 %	72 35	72 40	Suez	200 1/2	200 1/2
6 %	74 35	74 40	Industrie et Commerce	1020 1/2	1020 1/2
7 %	76 35	76 40	Industrie et Commerce	1020 1/2	1020 1/2
8 %	78 35	78 40	Industrie et Commerce	1020 1/2	1020 1/2
9 %	80 35	80 40	Industrie et Commerce	1020 1/2	1020 1/2
10 %	82 35	82 40	Industrie et Commerce	1020 1/2	1020 1/2
11 %	84 35	84 40	Industrie et Commerce	1020 1/2	1020 1/2
12 %	86 35	86 40	Industrie et Commerce	1020 1/2	1020 1/2
13 %	88 35	88 40	Industrie et Commerce	1020 1/2	1020 1/2
14 %	90 35	90 40	Industrie et Commerce	1020 1/2	1020 1/2
15 %	92 35	92 40	Industrie et Commerce	1020 1/2	1020 1/2
16 %	94 35	94 40	Industrie et Commerce	1020 1/2	1020 1/2
17 %	96 35	96 40	Industrie et Commerce	1020 1/2	1020 1/2
18 %	98 35	98 40	Industrie et Commerce	1020 1/2	1020 1/2
19 %	100 35	100 40	Industrie et Commerce	1020 1/2	1020 1/2
20 %	102 35	102 40	Industrie et Commerce	1020 1/2	1020 1/2

ERASMIC



Roi des Savons pour la barbe

Donne une mousse abondante, épaisse, douce, onctueuse, agréablement parfumée, ne séchant pas sur le visage. Rafraîchit, adoucit, aseptise,

supprime le feu du rasoir

et permet aux fortes barbes de se raser de près. Ses qualités incontestables et son élégance charmante donnent satisfaction aux plus exigeants car elles réalisent l'idéal du confort personnel.

En vente : Parfumeries et Grands Magasins. Gros : C^e ERASMIC, 15, rue du Temple, Paris.

Prix réduit : 1,50

JEP

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

L'Assemblée générale ordinaire des Actionnaires de la Banque de Paris et des Pays-Bas s'est tenue le 25 mars, sous la présidence de M. Grollet. Plus de 60.000 actions étaient représentées.

D'après le Rapport du Conseil d'Administration, la Banque a, durant l'exercice écoulé, donné le plus large concours au placement des Bons et Obligations de la Défense Nationale et de l'Emploi 4 1/2 1918. Elle a également continué à participer aux crédits ouverts à l'étranger pour les règlements à faire avec les pays alliés ou neutres ; les opérations de change à terme garanties figurent, en effet, au bilan de 1938 pour 83.342.000 francs, au lieu de 82.217.000 francs en décembre 1937. Dans ce chiffre, se trouve comprise la participation de la Banque de Paris et des Pays-Bas au crédit de 350 millions de pesetas, consenti par un consortium de banques espagnoles.

En ce qui concerne les opérations financières auxiliaires la Banque a participé, le rapport mentionne, au placement des Bons de la Compagnie d'Electricité de l'Ouest, Parisienne (Ouest-Lumière), des Bons de la Société Internationale de Régie co-intéressée des Tabacs au Maroc, des obligations de la Société des Forges et Aciéries de la Marine et d'Homécourt, la souscription au capital de la Compagnie Française de Télégraphie sans fil, l'augmentation du capital de la Société des Usines Métallurgiques de la Basse-Loire, de la Compagnie Française des Câbles Télégraphiques, de la Compagnie des Produits Chimiques d'Alsace et de la Compagnie (ancienne Société Pechiney et Cie), de la Société pour l'exploitation des procédés Thomson-Houston, de la Société des Forges et Aciéries de la Marine et d'Homécourt, de la Société des Chantiers Navals Français. La plus grande partie de ces sociétés travaillaient pour la Défense Nationale ou présentent un caractère d'intérêt public.

Le bilan, enfin, la participation de la Banque à l'Emprunt Marocain 5 0/0 de 204.664.000 francs garanti par le Gouvernement français. Au moment des bombardements, la Banque a transféré en Tournai les titres de sa clientèle et les a ramenés à Paris après l'armistice. En novembre, la succursale de Bruxelles a été libérée du séquestre de l'autorité allemande. Les dépôts de titres de cette succursale sont constitués en monnaie belge, les sommes qui constituent l'actif disponible et que la succursale avait transférées en Allemagne, elles ont été restituées en exécution des conditions de l'armistice. En raison des mesures prises par la Banque Nationale de Belgique, pour transférer en monnaie belge les sommes restituées en mark, et de la reprise des relations avec la clientèle, les disponibilités de la succursale ont été rapidement reconstituées.

Comme en 1937, les succursales d'Amsterdam et de Genève ont coopéré à la réalisation des crédits obtenus en Hollande et en Suisse, en vue du ravitaillement des régions françaises envahies ou du paiement d'importations nécessaires à la France.

Le bilan se totalise, tant à l'actif qu'au passif, par 681.373.453 fr. 53, présentant une augmentation de 61.583.128 fr. 51 sur le montant du Bilan de l'exercice 1937 qui, lui-même, était en augmentation de 56.113.900 fr. 33 sur le montant du Bilan de l'exercice précédent.

A l'actif, la principale augmentation porte sur les crédits à l'étranger (France, Belgique, Bons de la Défense Nationale) (+ 30 millions 681.373 fr. 53), sur le compte « Reports »

(+ 10.064.217 fr.), sur le compte « Actions et Obligations » (+ 3.165.091 fr. 52), Au Passif, c'est encore cette année le compte « Correspondants et Comptes courants » qui a cessé de s'accroître (+ 46.442.349 fr. 15) par suite du développement constant des relations de la Banque.

Depuis le 31 décembre 1937, la valeur des titres appartenant à la Banque (Fonds d'Etat, Actions et Obligations) a généralement progressé. Mais, pour les évaluations portées au Bilan, les estimations n'ont jamais dépassé le cours moyen du mois de décembre.

Même dans ces conditions, les plus-values qui ont été relevées ont été suffisantes pour laisser un excédent disponible après couverture des moins-values constatées sur d'autres valeurs ou sur d'autres comptes.

Le Rapport relate ensuite que le compte de Profits et Pertes au 31 décembre présente un solde créditeur de Fr. 2.218.188,65. Sur cette somme, il est procédé à la distribution d'un dividende de francs par action, soit pour les 200.000 actions constituant le capital social, une somme de 200.000 francs à laquelle il faut ajouter les 10 % attribués statutairement au Conseil d'Administration : 333.333 fr. 33, soit ensemble 533.333 fr. 33.

Après ces prélèvements, il reste une somme de 884.855 fr. 32, ajoutée au solde-reporté de l'exercice 1937, soit 8.693.974,16, représente un total de 9.578.827,48 reporté au crédit du Compte de Profits et Pertes pour l'exercice 1938.

Le Rapport ajoute enfin qu'en remplacement de M. le comte A. de Germiny et de M. le comte Foy, administrateurs démissionnaires, ont été nommés à ce poste, conformément à l'article 20 des statuts, MM. J. Kulp et le comte F. Pillet-Will.

Il signale que M. Turettini a résigné, en décembre 1938, ses fonctions de Directeur Général, mais qu'il demeure néanmoins vice-président du Conseil d'Administration.

L'Assemblée a adopté à l'unanimité toutes les résolutions présentées par le Conseil d'Administration.

Le dividende a été fixé à 40 fr. par action, payable à partir du 1^{er} Avril.

Programme des Spectacles

Opéra, 7 h. 1/2. — Rigoletto. La Traviata de Salomé.
Comédie-Française, 7 h. 1/2. — Les Femmes de Médée.
Opéra-Comique, 7 h. 1/2. — Les Noces de Figaro.
Odéon, 7 h. 3/4. — L'Apprenti.
Vaudeville, 7 h. 1/2. — Pastourelle.
Châtelet, 8 h. — Les Millions de l'Oncle Sam.
Séraph-Bernhardt, 8 h. 1/4. — L'Alphonse.
Gaiety, 8 h. 1/2. — L'Attaque du Moulin.
Variétés, 8 h. 1/2. — La Folle Espagnole.
Palais-Royal, 8 h. 1/4. — La Fille.
Scala, 8 h. 1/4. — Le Bourgeois Gentilhomme.
Antoine, 8 h. 1/2. — Cyrano de Bergerac.
Th. de Paris, (Prochain), Le Roi des Palaces.
Renaissance, Relâche.
Porte-Saint-Martin, 7 h. 1/2. — Cyrano de Bergerac.
Gymnase, 8 h. 1/2. — Le Secret.
Bouffes-Parisiens, 8 h. 1/2. — Phi-Phi.
Athénée, 8 h. 1/2. — Le Coucher de la Mariée.
Edouard VII, Relâche.
Mignot, 8 h. 1/4. — Les Baisers de Minuit.
Marigny, 8 h. 1/4. — Lysistrata.
Trianon, 8 h. 1/4. — Le Barbier de Séville.
Déjazet, 8 h. 1/2. — Le Trompion du Capitaine.
Antony, 8 h. 1/2. — L'Herbier du Bal Tabarin.
Grand-Guignol, 8 h. 1/4. — L'Atroce Volupté.
Th. des Arts, 8 h. 1/2. — Boulemans à Marseille.
Folies-Bergère, Relâche.
Apollo, 8 h. 30. — Hello Charley ! op. grand spect.
Casino de Paris, 8 h. 30. — La Grande Revue.
Concert Mayol, 8 h. 1/2. — Mayol.
Olympia, 8 h. 30. — Progr. music-hall.
Nouveauté-Duquesne, Relâche.
Athena, 8 h. 30. — Attract. de 1^{er} ordre.
Cirque Médrano, 8 h. 30. — Attract. varié.
Empire, 8 h. 30. — Mlle Boy-Scott, opératrice.
Palais-Paquet, 8 h. 11 h. — L'Éclat de Saint-Étienne.
Cinq-Mars, 8 h. 11 h. — Thais Max à Monaco.
Artistic (81, r. de Douai), 8 h. 30. — Monte-Cristo.

MOTEURS ESSÈNCE
Pour INDUSTRIE et AGRICULTURE
DISPONIBLES
Etablissements Georges DELOCHE
8, Quai Michelet, Levallois-Paris

Asthme
OPPRESSION
22, Rue St-Martin, Paris
SAVEZ-VOUS ENFONCER UN CLOU
Economisez vos Clous
en les remplaçant par SMELDUR
en cuir chromé imperméable
le plus solide
Bureaux : 456, Rue Lafayette, Paris (10)
Dépôts : 10, Rue de la Chapelle, Paris (10)
et 10, Place du Forum, Paris (10)

Tablier "UYO"
en toile spéciale souple, imperméable,
inusable, très élégant
Demandez les Nouveaux Articles
Blouse "UYO"
Tablier "UYO" pour Homme.
Tablier "UYO" de cuisine.
Tablier "UYO" pour marcher de vin.
Tablier "UYO" pour noces.
Tablier "UYO" pour l'auto.
En vente dans tous les grands Magasins
Moufettes, Paris, etc.
GROS : DEMI-GROS
HUYOT, 4, rue Vanvauvargues Paris. Tél. Marc. 0240

URINAIRES
Cystite, Prostatite, Syphilis, Impuissance
Remède nouveau, efficace, sans danger.
Demandez le Nouveau Remède
à l'INSTITUT MILTON
17, rue de la Harpe, Paris (5)
Tél. 214-14
608-102-914
Vendeurs : Lefebvre

**Voyez à Saint-Germain
LES TRACTEURS AGRICOLES
SCÉMIA**
Ce sont les meilleurs !!!

AMPUTÉS
Demandez Catalogue Illustré, 13, Place du Havre, Paris
(Jambes amputées, L'AGYL, Prix : 300/550 fr.)
Avant-Bras "IDEAL" complet. Prix : 300 fr.
Poids garanti Jambes "L'AGYL" 2 kg 2 kg 500
Crédit sur références sérieuses

Grains Quotidiens
du Docteur GREFFIER
Guérissent toutes les Causes possibles
de la Constipation
grâce à leurs Sept formules végétales différentes
(Un grain spécial pour chacun des jours de la semaine)
QUINZE PLANTES AMÈRES
TONIQUES, LAXATIVES, NÉPHRÉTIQUES
DONNENT LEURS VERTUS
AUX GRAINS QUOTIDIENS
L'OPINION MÉDICALE :
« La Constipation marque ou accompagne la plupart
des troubles fonctionnels de l'estomac, de l'intestin,
du foie, du rate, du pancréas ou des reins. Souvent
plusieurs de ces organes sont simultanément en cause,
le sang lui-même est vicié et empoisonné. Le Dr. Greffier
a expérimenté une semblable affection avec un médicament
unique et sans cesse répété est une chimère.
« La méthode des Grains Quotidiens du Dr. Greffier
avec ses sept formules différentes d'attaquant successivement
à toutes les causes possibles du mal, dépasse
singulièrement la portée et les indications du laxatif
banal employé jusqu'à ce jour et donne aux constipés
la certitude de la guérison »
Docteur ARNAULT
La Boite : 6 fr. (impôt compris). Envoi franco.
Toutes Pharmacies et 2, Avenue Trudaine, Paris.

SOUS-SECRETARIAT D'ETAT A LA LIQUIDATION DES STOCKS
5, AVENUE DANIEL-LESUEUR, PARIS (VII^e). — Téléphone : Saxe 6537
VENTE DE PHÉNOL CRISTALLISABLE 39.40
PHÉNOL A 20 0/0 D'EAU
Les échantillons et les conditions de vente peuvent être consultés au Sous-Secrétariat d'Etat, au Laboratoire Central des Poudres, 14, quai Henri-IV ; aux Poudreries de BASSENS, LE BOUCHET, SEVRAN-LIVRY, OISEL, SAINT-FONS, VONGES, SAINT-CHAMAS.
Adressez les offres de prix AVANT LE 30 AVRIL, à M. LE DIRECTEUR DU SERVICE DES POUDRES, 147, rue de Courcelles, sous pli cacheté portant la suscription : « SOUMISSION POUR LA VENTE DE PHÉNOLS ».

**9^e ARR^t Sup. Maison d'Angle, 50 Carrefour de
7, rue de la République, Paris (9^e). — Téléphone : Saxe 6537
Bordeaux : 123, Bd Sébastopol, Paris. Cent. 20-93, 00-92
LE PLUS IMPORTANT STOCK DE PARIS**

TOUX, RHUMES, BRONCHITES
Guérison RAPIDE et RADICALE par les
Perles TAPHOSOTE
LABRIOTTE FRÈRES
qui fortifient les POUMONS
et préviennent la TUBERCULOSE
1/2 flacon de Taphosote, 1 fl. de Taphosote (Bordeaux)
Demandez la Brochure R. - Vente : Toutes Pharm., 4 fr.

FILS A COUDRE
COTON, LIN et CHANVRE
TISSUS, BONNETERIE
L. WELCOMME, E. MORO & C^e
123, Bd Sébastopol, Paris. Cent. 20-93, 00-92
LE PLUS IMPORTANT STOCK DE PARIS

A VENDRE 2 carrosses
une carrosserie camionnette pour FORD.
TROTTON & PENIN, 46, rue Vitruve, For. 70-12.

TRANSFORME ALLIANCES
Je garantis sur facture
Catalague Franco 1939
100, rue de la République, Paris (9^e). — Téléphone : Saxe 6537

LA ROSEE remplace le VIN
Bordeaux : 123, Bd Sébastopol, Paris. Cent. 20-93, 00-92
RESTAUX, 111, rue Saint-Antoine - PARIS
Le Gérant : E. Durand
Imprimerie du Petit Journal (Volmard, imp.)

FEUILLETON du Petit Journal du 4 Avril 1939

L'Heure héroïque

XI. — Une aventure (Suite)

Et Raymond ajouta :
— De sorte, mon pauvre monsieur, que le gage qu'il laisse...
— Oui, si je ne compte que la déesse...
— Ah ! monsieur, s'écria Mlle Leroux en joignant les bras, si vous n'avez le droit de compter... Nous n'oublions jamais, cette enfant et moi, que sans vous, nous étions perdus !... Il avait tiré son couteau, monsieur...
— Ah ! oui, le couteau que j'ai envoyé là-bas, d'un coup de pied... Il faudra même que je le retrouve... Il me restera au moins ce trophée...
— Et la gratitude... l'affection... de toute une famille dont cette jeune fille est la joie et l'orgueil...
— Je ne suis, moi, que son institutrice... quoique je l'aime aussi comme mon enfant... et je ne puis parler de mes sentiments... Mais son père...
— Alors, interrompit Raymond, c'est, je crois, le moment de faire les présentations, mademoiselle Félicie...
Mais c'est l'inconnu qui prenait aussitôt la parole :
(Copyright in the United States of America by Pierre Borel)
Tous droits de reproduction traduction et adaptation cinématographique réservés pour tous pays.

— Permettez-moi donc de me présenter le premier : Paul de Barsillac.
Et Mlle Leroux, montrant son élève :
— Mademoiselle Raymonde Favernay.
Il n'avait pu s'empêcher, en entendant ce nom, de paraître étonné... très étonné...
— Oui, monsieur... la fille... la fille unique de Raymond Favernay...
— Le grand artiste !
— Vous l'avez dit, Jugez de l'émotion de M. et de Mme Favernay... et puis de leur bonheur... et puis de leur reconnaissance quand ils apprendront ce que vous avez fait pour leur enfant !...
Mais celui qui venait d'entrer si singulièrement dans leur vie oubliait de répondre à la vieille institutrice...
Il répétait machinalement : Raymond Favernay !
Et il murmura enfin, avec un nouveau sourire ou il y avait, à présent, plus de joie encore que de surprise :
— Ah ! que je suis heureux... que je suis heureux !...
C'était un jeune homme, ce Paul de Barsillac... un garçon de vingt-quatre ou vingt-cinq ans, tout au plus... mais un solide gaillard... cela, il venait d'en donner une preuve « frappante » — et un homme du meilleur monde... cela il le montrait depuis le premier moment de sa soumission et providentielle intervention.
Il était d'un blond un peu argenté... complètement rasé... (les jeunes gens qui font du sport suivent presque tous, aujourd'hui, cette mode encore plus américaine qu'anglaise)...
Il avait des yeux d'un gris bleuâtre... très ouverts... très brillants... et qui regardaient bien en face. Quand il parlait, ses dents un peu massives apparaissaient, superbes, d'une blancheur laiteuse, entre ses lèvres fermement dessinées... et sous sa peau fine et habituée aux grandes ablutions, on voyait courir un sang vermeil.
C'était un beau garçon, qui avait tout d'un sportif... à l'exception peut-être des mains, qui venaient justement de dégainer pour s'assurer si elles revenaient intactes de la bataille.
Mains longues, fines, très déliées... avec des ongles courts, mais... mais soignées, mais poncées... comme des mains de femme... et qui ne donnaient guère la sensation de mains entrainées à la boxe où, cependant, ce M. Paul de Barsillac venait, en un rien de temps, de révéler une véritable maîtrise.
Maintenant, il se présentait un peu mieux :
— Voyez, mesdames, comme le hasard fait bien les choses. J'avais justement un vif désir de connaître le grand artiste dont je suis si heureux d'avoir aidé la charmante fille à sortir d'un mauvais pas...
— Eh bien, monsieur, vous pouvez dire sur que la connaissance deviendra bientôt notre sauveur !
— N'exagérons rien, le gredin a dit qu'il n'était pas si méchant que ça...
— Et son couteau ?
— Ce n'était peut-être que pour vous faire peur.
— Enfin, Dieu soit loué, il ne vous a

pas fait peur, à vous... Et quand vous viendrez à Nice, quand vous nous ferez l'honneur... mais surtout la grande joie... de nous rappeler que nous habitions la villa l'Ombrosa, sur la promenade des Anglais...
— Mais oui... je devais y aller dans quelques jours... j'avais un rendez-vous avec le chef d'orchestre de Monte-Carlo.
— Monsieur Jehin...
— Tout juste. C'est que je ne vous ai pas encore dit, mademoiselle : je suis aussi un artiste, moi... comme vous, sans doute.
— Ah ! moi... Je ne me serais pas avisée de faire constater que je n'étais qu'une croqueuse de notes à côté de ma mère qui est une pianiste admirable, rionsieur.
— On me l'a dit.
— Et de mon père chéri.
— Qui est le plus grand virtuose de notre époque.
— Merci pour lui... Je suis, d'ailleurs, absolument de votre avis. Alors, moi, monsieur, j'ai voulu dire peinture... Elève, s'il vous plaît, de Renouvier.
— Et j'étais justement venue ici sur son indication, pour travailler quelques heures dans cet admirable paysage... où je ne me doutais guère...
— Enfin... vous êtes venue, comme l'archange exterminateur... Et j'ai le plaisir d'apprendre que vous êtes aussi musicienne...
— Oui, mademoiselle, violoncelliste... Oh là... pas connu du tout... On m'a assuré... non, on m'a fait espérer que si je travaillais beaucoup, j'avais ce qu'il fallait pour réussir...
— Et je suis sûre que vous avez beaucoup travaillé...
— Oui... pour réparer le temps perdu... Il se prit encore à rire.
— Mais tout à fait par ma faute. Oh ! ma petite histoire est bien simple. A un artiste, je peux raconter cela, sans déchoir dans son estime.
— Mon estime !... dites donc plus justement ma vive sympathie...
— Notre infinie gratitude, répétait sans se lasser Mlle Leroux.
— J'aime encore mieux. Eh bien voilà : Je suis de province. Le château de Barsillac est dans les environs de Bordeaux... en Gascogne... Mais enfin, il y a des Gascons qui disent les choses comme elles sont.
— Mon père, le baron de Barsillac, exploite toute l'année ses vignobles. Il vit en gentilhomme campagnard... Il est très orgueilleux de sa vieillesse... et ma mère, qui lui a donné deux fils... dont je suis le second... partage absolument ses idées, et ce que j'appelle, moi, ses faiblesses...
— Oui, je prétends que c'est une faiblesse de se croire supérieur au commun des mortels quand on fait le même métier que tous les vigneron du voisinage et qu'on n'en diffère que par le tortil armorié qu'on grave sur ses factures... Ça ne vous effarouche pas trop, ce que j'avance là ?...
— C'est dans tous les cas, reconnaissais Mlle Leroux, d'une implacable logique...
— Et pas banal, ajoutait Raymond.
— Fuyons la banalité, mademoiselle Favernay... Alors... je continue...
— C'est nous qui vous en prions.

XII. — Un sauveur
Paul de Barsillac était lancé... Et poursuivait cette autobiographie qui dut faire frémir dans leur tombe tous les barons ses aïeux :
— J'étais donc le cadet. Vous savez que les bonnes traditions obligent, dans notre monde, à favoriser l'aîné de la maison de tous les avantages que la loi autorise... ou même qu'elle ignore... détournant aussi sur ce privilégié les affections qui, en bonne justice, auraient dû aller à ces pauvres cadets déjà si mal partagés...
— Je n'ai donc pas été gâté par mon père... qui d'ailleurs était sévère pour ses deux enfants... et ma mère aimait trop mon frère Octave... (et tous les aînés, chez nous, se nomment Octave)... pour m'avoir gardé une grande place dans son cœur.
— Je vous plains beaucoup... fit Raymond de avec toute sa sincérité.
— Beaucoup, répéta avec autant de conviction sa vieille institutrice.
— Mais non... mais non, protestait-il, je ne suis pas tant à plaindre que ça. Le bien vient du mal... Si j'avais été un enfant heureux, je ne serais jamais devenu ce que j'espère bien devenir un jour...
— Vous allez voir :
— On m'avait envoyé à Bordeaux dans un collège où, bien mieux qu'au lycée, je recevais une instruction et surtout une éducation telles que mon père les souhaitait pour moi.
PIERRE BOREL
(A suivre)

— Et je suis sûre que vous avez beaucoup travaillé...
— Oui... pour réparer le temps perdu... Il se prit encore à rire.
— Mais tout à fait par ma faute. Oh ! ma petite histoire est bien simple. A un artiste, je peux raconter cela, sans déchoir dans son estime.
— Mon estime !... dites donc plus justement ma vive sympathie...
— Notre infinie gratitude, répétait sans se lasser Mlle Leroux.
— J'aime encore mieux. Eh bien voilà : Je suis de province. Le château de Barsillac est dans les environs de Bordeaux... en Gascogne... Mais enfin, il y a des Gascons qui disent les choses comme elles sont.
— Mon père, le baron de Barsillac, exploite toute l'année ses vignobles. Il vit en gentilhomme campagnard... Il est très orgueilleux de sa vieillesse... et ma mère, qui lui a donné deux fils... dont je suis le second... partage absolument ses idées, et ce que j'appelle, moi, ses faiblesses...
— Oui, je prétends que c'est une faiblesse de se croire supérieur au commun des mortels quand on fait le même métier que tous les vigneron du voisinage et qu'on n'en diffère que par le tortil armorié qu'on grave sur ses factures... Ça ne vous effarouche pas trop, ce que j'avance là ?...
— C'est dans tous les cas, reconnaissais Mlle Leroux, d'une implacable logique...
— Et pas banal, ajoutait Raymond.
— Fuyons la banalité, mademoiselle Favernay... Alors... je continue...
— C'est nous qui vous en prions.

XII. — Un sauveur
Paul de Barsillac était lancé... Et poursuivait cette autobiographie qui dut faire frémir dans leur tombe tous les barons ses aïeux :
— J'étais donc le cadet. Vous savez que les bonnes traditions obligent, dans notre monde, à favoriser l'aîné de la maison de tous les avantages que la loi autorise... ou même qu'elle ignore... détournant aussi sur ce privilégié les affections qui, en bonne justice, auraient dû aller à ces pauvres cadets déjà si mal partagés...
— Je n'ai donc pas été gâté par mon père... qui d'ailleurs était sévère pour ses deux enfants... et ma mère aimait trop mon frère Octave... (et tous les aînés, chez nous, se nomment Octave)... pour m'avoir gardé une grande place dans son cœur.
— Je vous plains beaucoup... fit Raymond de avec toute sa sincérité.
— Beaucoup, répéta avec autant de conviction sa vieille institutrice.
— Mais non... mais non, protestait-il, je ne suis pas tant à plaindre que ça. Le bien vient du mal... Si j'avais été un enfant heureux, je ne serais jamais devenu ce que j'espère bien devenir un jour...
— Vous allez voir :
— On m'avait envoyé à Bordeaux dans un collège où, bien mieux qu'au lycée, je recevais une instruction et surtout une éducation telles que mon père les souhaitait pour moi.
PIERRE BOREL
(A suivre)